

## **Etats parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949 et aux Protocoles additionnels du 8 juin 1977**

*Récapitulation au 30 juin 1986*

Dans sa livraison de janvier-février 1986, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* a donné la liste des Etats parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949 et aux Protocoles du 8 juin 1977, liste arrêtée au 31 décembre 1985. Sans reproduire cette liste au complet, nous voudrions simplement faire la récapitulation des Etats devenus parties à ces traités pendant le premier semestre de 1986.

### **Etats parties aux Conventions de Genève**

Au 31 décembre 1985, 162 Etats étaient parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Pendant le premier semestre 1986, Saint-Christophe-et-Nevis est devenu partie aux Conventions de Genève par une déclaration de succession déposée auprès du Gouvernement suisse. Conformément à la pratique et aux clauses finales, les quatre Conventions sont entrées en vigueur pour Saint-Christophe-et-Nevis avec effet rétroactif à la date de son indépendance, soit le 19 septembre 1983. Ainsi, au 30 juin 1986, 163 Etats sont parties à ces Conventions.

### **Etats parties aux Protocoles**

Au 31 décembre 1985, 55 Etats étaient parties au Protocole I et 48 au Protocole II.

Pendant le premier semestre de 1986, les Etats suivants ont déposé leurs instruments d'adhésion ou de ratification:

- 14 février Saint-Christophe-et-Nevis, adhésion au Protocole I (56<sup>e</sup> Etat partie) et au Protocole II (49<sup>e</sup> Etat partie); entrée en vigueur: 14 août 1986.
- 27 février Italie, ratification du Protocole I (57<sup>e</sup> Etat partie) et du Protocole II (50<sup>e</sup> Etat partie); l'Italie est le 7<sup>e</sup> Etat à faire la déclaration facultative d'acceptation préalable de la compétence de la Commission internationale d'établissement des faits, prévue à l'article 90 du Protocole I.
- 20 mai Belgique, ratification du Protocole I (58<sup>e</sup> Etat partie) et du Protocole II (51<sup>e</sup> Etat partie).
- 28 mai Bénin, ratification du Protocole I (59<sup>e</sup> Etat partie) et du Protocole II (52<sup>e</sup> Etat partie).

Au 30 juin 1986, 59 Etats étaient ainsi parties au Protocole I et 52 Etats au Protocole II.

